

FICHE 13 / L'ESSENTIEL SUR...

L'assistance à l'utilisation de Parcoursup mise en place pour les lycéens et les familles

La nouvelle plateforme Parcoursup ouvre le 15 janvier. Des ressources d'accompagnement et un service d'assistance sont mis à disposition des lycéens et de leur famille pour répondre à leurs questions et les aider tout au long de la procédure. Un numéro vert sera en place à partir de l'ouverture de la procédure, le 22 janvier

A partir du 15 janvier : découverte du fonctionnement de Parcoursup

- **La rubrique « Des tutos vidéos »** : une série de vidéos pour comprendre les points clés du fonctionnement de Parcoursup :
 - **Parcoursup : c'est quoi ?**
 - **Le calendrier : les étapes clés de la procédure**
 - **Comment fonctionnent les vœux multiples ?**
 - **Les formations en apprentissage dans Parcoursup**
- **La rubrique « Questions fréquentes »** : depuis la création par le lycéen de son dossier Parcoursup à la fin de la procédure, cette FAQ regroupe l'ensemble des questions pratiques les plus posées par les utilisateurs. Elle sera enrichie régulièrement en fonction des questions posées.
- **Les comptes Twitter et Facebook de Parcoursup (accessible notamment depuis la page d'accueil)** pour rester informé et ne pas manquer les étapes clés de la procédure
- **www.Terminales2017-2018.fr** : toujours accessible depuis Parcoursup pour finaliser son projet d'orientation

Rappel : le service Monorientationenligne de l'Onisep répond à toutes les questions portant sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Se connecter à www.monorientationenligne.fr et poser une question :

- Par chat
- Par mail via le formulaire de contact du site
- Par téléphone
 - 01 77 77 12 25 de 10h à 20h du lundi au vendredi
 - 05 96 53 12 25 pour la Guadeloupe et la Martinique de 8h à 15h du lundi au vendredi
 - 05 96 53 12 25 pour la Guyane de 9h à 16h du lundi au vendredi

A partir du 22 janvier : accompagnement des lycéens pendant toute la durée de la procédure

- **La rubrique « Des tutos vidéos »** : des nouveaux tutos « pas-à-pas » sont disponibles pour accompagner les lycéens à chaque étape de la procédure :
 - **Comment s'inscrire sur la plateforme ?**
 - **Comment saisir ses vœux ?**

Seront également disponibles ultérieurement :

- **Comment répondre aux propositions des établissements ?**
 - **La phase complémentaire**
- **L'application Parcoursup à télécharger** pour recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure. Elle est disponible en version Android et iOS.
 - **un formulaire « Contact » est disponible depuis la session du lycéen** pour envoyer un message au service d'information et d'orientation de son académie et poser des questions sur son dossier personnel.
 - **Le numéro vert 0 800 400 070 (appel gratuit) de 10h à 16h du lundi au vendredi** pour échanger avec un conseiller et poser des questions.
Le service propose 3 options :
 1. Informations sur les formations et les métiers
 2. Informations sur Parcoursup (fonctionnement général)
 3. Indication de renvoi vers le formulaire « Contact » de Parcoursup (pour les demandes nécessitant une intervention sur le dossier personnel du lycéen).

Guadeloupe, composer le 05 90 47 83 04 ou 05 90 47 83 01

Guyane, composer le 05 94 27 22 25

Martinique, composer le 05 96 59 99 66

Réunion, composer le 02 62 48 27 88 / 27 84

Mayotte, composer le 02 69 61 95 34

Nouvelle Calédonie, composer le (687) 26 61 11

Polynésie, composer le (689) 40 46 29 63

Saint-Pierre et Miquelon, composer le 05 08 41 46 52

Wallis et Futuna, composer le (681) 72 15 48